



CHARTRE DE L'ÉDUCATEUR ET DE L'ENTRAÎNEUR

En notre qualité d'éducateur, d'éducatrice, d'entraîneur, nous formons des joueurs et des personnes. Je m'engage à :

MON ATTITUDE

- Être exemplaire et maître de moi en toute circonstance.
- Être sportif, fair-play et juste dans mes relations et mes décisions.
- Être humble dans la victoire et accepter la défaite avec objectivité.
- Refuser toute forme de contestation et de tricherie.
- Respecter les joueurs, joueuses, dirigeants, dirigeantes, bénévoles, arbitres et autorités.

MA PÉDAGOGIE

- Être animé par l'esprit du jeu et garant du comportement et de l'état d'esprit des joueurs.
- Vivre et transmettre ma passion.
- Être à l'écoute.
- Donner du sens aux situations pédagogiques.
- Fixer des objectifs ambitieux mais réalistes.

MON CLUB

- Être l'ambassadeur du club et de ses valeurs.
- Inculquer les valeurs des règles sportives, d'hygiène de vie et de comportement.
- M'impliquer dans les activités du club.

Cette charte complète les engagements signés chaque saison par les éducateurs et entraîneurs du FC Prilly-Sports et le concept de formation juniors.

ÉDUCATEUR / ENTRAÎNEUR
nom, prénom, équipe

POUR LE CLUB
direction technique

LIEU, DATE
et signature